



<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences Bureau de la gestion des dotations et des compétences 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service DGER/SDEDC/2014-963 28/11/2014</p>
---	--

Date de mise en application : 21/11/2014

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 10/01/2015

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 2

Objet : stage « découverte de l'emploi en EPLEFPA » pour les élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) fonctionnaires.

Destinataires d'exécution

Administration centrale
 Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Directions de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
 Inspection générale de l'agriculture
 CGAAER
 Inspection de l'enseignement agricole
 Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLFPA)
 Etablissements publics nationaux (EPN)

Résumé : un stage en établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLFPA) a été créé en 2008 dans le but de préparer efficacement les élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) fonctionnaires à une première affectation en EPLFPA et de mieux valoriser cette opportunité.

Mots clé : Stage, IAE, EPLFPA, DRAAF, enseignement supérieur, projet, territoire.

La présente note a pour objet de structurer l'organisation du stage que doivent effectuer les élèves IAE de 2ème année au sein de l'enseignement agricole.

1- Objectif

Le parcours spécifique de formation des élèves IAE prévoit un stage en seconde année. Ce stage, d'une durée de deux semaines, a pour objectif de permettre la découverte pratique des différentes missions d'un ingénieur dans un EPLEFPA et, en particulier, son rôle dans l'exercice de la mission d'expérimentation, de recherche appliquée et de développement attribuée par la loi à l'enseignement technique agricole.

Ce stage de deuxième année doit donc permettre aux ingénieurs en formation :

- de découvrir et de comprendre l'environnement et les mécanismes institutionnels internes et externes de l'EPLEFPA et de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).
- de mettre en œuvre, à titre d'apprentissage, leurs compétences en matière d'analyse territoriale et de gestion / animation de projets ;
- de mettre en pratique des savoir-faire, dans une logique de restitution de travaux aux commanditaires et, le cas échéant, en fonction des sujets, à des publics en formation à titre pédagogique (présentation orale).

2- Modalités d'organisation

2.1- Sélection des sujets

Via la présente note, un appel à projets est lancé à l'attention des DRAAF par la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER).

Les propositions de projets **sont à adresser par messagerie électronique uniquement, au plus tard le 10 janvier 2015** :

- d'une part, à M. Jacques BOURDREUX, représentant du CGAAER mandaté pour coordonner ce dispositif (jacques.bourdreux@agriculture.gouv.fr) ;

- d'autre part, à Mme Victoria ORSINI, chargée des affectations des IAE au bureau de la gestion des dotations et des compétences – DGER (victoria.orsini@agriculture.gouv.fr).

Les DRAAF proposeront des sujets d'études en EPLEFPA, **en utilisant exclusivement le modèle de document figurant en annexe 1 de la présente note**. Ces sujets devront répondre au cahier des charges suivant :

- répondre à une préoccupation locale comportant une dimension territoriale, mettant les élèves ingénieurs en relation avec les acteurs internes et externes du projet ;

- assurer un accompagnement par le directeur de l'EPLEFPA permettant aux étudiants de réaliser une action efficace avec autonomie ;

- choisir si possible un EPLEFPA disposant, parmi ses agents, d'un ingénieur participant effectivement à la mission de recherche appliquée, d'expérimentation et de développement.

L'étude sera proposée aux élèves IAE à travers une commande. Les résultats seront à fournir en fin de période de stage et tiendront compte de la durée limitée du stage (deux semaines) et de ses objectifs pédagogiques.

Les sujets d'études pourront porter sur un élément du projet de l'EPLEFPA, ou sur une action dans laquelle il est engagé (par exemple, pôle d'excellence rurale, contrat de pays, partenariat territorial, actions ECOPHYTO, « apprendre à produire autrement »...).

Les DRAAF pourront aussi prendre l'initiative de proposer des sujets en lien avec des thématiques d'économie agricole régionale, en accord avec les directeurs des EPLEFPA concernés.

Un comité de sélection, composé du représentant du CGAAER précité, d'un représentant d'AgroSup Dijon et de représentants de la DGER se réunira avant le 21 janvier 2015 et procédera au choix des sujets retenus.

Les stagiaires seront alors invités par l'intermédiaire d'AgroSup Dijon à se positionner sur ces sujets.

AgroSup Dijon communiquera la liste des stagiaires (par groupe de 2 ou 3 élèves) affectés à chaque projet au bureau de la gestion des dotations et des compétences.

Ces éléments, une fois centralisés, seront immédiatement communiqués aux DRAAF, chargées d'informer les directeurs des EPLEFPA concernés par l'accueil de stagiaires.

2.2- Préparation du stage

Afin de préparer le stage dans les meilleures conditions, les actions suivantes seront conduites :

- la DRAAF et le directeur des EPLEFPA d'accueil fourniront aux stagiaires, au minimum trois semaines avant le début du stage, les éléments documentaires et de contexte nécessaires à la préparation de l'étude ;
- avant le début du stage, les stagiaires sont invités à prendre contact avec la DRAAF et le directeur d'EPLFPA, afin de préciser l'organisation pratique du stage, ainsi que ses objectifs ;
- les stagiaires fourniront au directeur de l'EPLFPA d'accueil, dans la mesure du possible quinze jours avant le début du stage, une courte fiche d'organisation de leur travail (contacts préalables, analyse des documents).

2.3- Déroulement du stage

Les élèves-ingénieurs seront accueillis par groupes de 3 (ou, à défaut, de 2) dans un EPLEFPA et une DRAAF. Ces derniers assureront la logistique concernant la restauration, l'hébergement, les déplacements locaux et les moyens administratifs nécessaires.

L'accueil en début de stage devra être effectué impérativement par le directeur régional ou son représentant, pour bien en préciser les attentes, mais aussi les finalités et le cadre au sein du cursus de formation des IAE, ingénieurs de l'État.

Le stage se déroulera du 16 au 27 mars 2015.

2.4- Production à l'issue du stage

Le stage se conclura par une production « technico-socio-économique » sous forme d'un court rapport (15 pages maximum, hors annexes, avec un résumé en langue française et un résumé en langue anglaise en première et deuxième pages), comportant une présentation du sujet et une analyse de la situation, un récapitulatif des actions conduites, ainsi que les observations ou préconisations à destination de l'EPLFPA et de la DRAAF.

Les élèves IAE devront présenter oralement, le dernier jour de leur stage, les principaux éléments de leur diagnostic de l'étude au directeur régional ou à son représentant et au directeur de l'EPLFPA. Le rapport de stage et la soutenance seront évalués par le ou les commanditaires à partir de la fiche d'évaluation (modèle en annexe 2). Cette fiche sera

transmise au responsable pédagogique d'AgroSup Dijon par mail : jerome.marcel@agrosupdijon.fr.

La note attribuée au stage permet de valider quatre ECTS (European Crédits Transfert System) et est donc intégrée à part entière dans le cursus ingénieur.

3/- Éléments logistiques

Les conditions du stage sont à formaliser dans une convention de stage préparée et suivie par AgroSup Dijon. Le responsable pédagogique du stage est joignable par mail : jerome.marcel@agrosupdijon.fr ou par téléphone : 06 35 54 04 88.

Les déplacements des élèves IAE pour ce stage sont pris en charge selon les modalités habituelles par AgroSup Dijon. La logistique « locale » (hébergement, restauration, déplacements locaux, utilisation des moyens de l'EPL dans le cadre du stage) est assurée par l'EPLEFPA d'accueil.

Pour le ministre,
Pour la directrice générale de l'enseignement
et de la recherche,
et par délégation,
Le sous-directeur des établissements, des
dotations et des compétences

Philippe CUCCURU

**Proposition de
STAGE EN EPLEPFA**
Année scolaire 2014-2015

Date :

Identification du commanditaire du stage :

Nom : Prénom :
Adresse électronique :
Organisme : Fonction dans l'organisme :
Adresse :
Téléphone : Télécopie :

Titre proposé pour le stage :

Le contexte et les objectifs de l'étude :

(Présentation de l'EPL (en quelques lignes), du sujet proposé dans le contexte de l'établissement et des objectifs du projet proposé).

Nature du travail attendu ou méthodologie proposée :

Type d'activités que nécessite la réalisation du projet :

(contacts à prendre au sein de l'EPL, visites ou contacts à l'extérieur de l'établissement, recherches d'informations bibliographiques, etc...).

Supports disponibles et consultables avant le stage

(Etudes déjà réalisées ou documents disponibles au sein de l'EPL ou pistes pour étude bibliographique amont (si nécessaire)).

Organismes et personnes (internes ou externes) à contacter dans le cadre de l'étude :

Modalités Pratiques :

(lieu, prise en charge repas, hébergement possible, véhicule administratif et modalités, encadrement ...).

Rédigé par :

Fonction dans l'établissement

Avis DRAAF-SRFD :

Rang de priorité (si plusieurs sujets transmis)

Fiche d'évaluation du stage en EPLEFPA de

Mlle/ M

Mlle/ M

Mlle/ M

Rappel du sujet proposé.....
.....**Encadrement assuré par**

.....fonction :.....

du..... au.....2015.

Ce stage avait pour objectif de permettre aux élèves fonctionnaires de :

- découvrir et comprendre l'environnement et les mécanismes institutionnels internes et externes de l'EPLEFPA et de la DRAAF ;
- mettre en œuvre, à titre d'apprentissage, leurs compétences en matière d'analyse territoriale et de gestion/animation de projets ;
- mettre en œuvre des compétences en matière de restitution de travaux aux commanditaires et à titre pédagogique à des publics en formation.

Suite à la présentation des travaux, la note suivante a été attribuée :

Notation	
Immersion et intégration au sein de l'EPLEFPA permettant de prendre connaissance et de comprendre l'environnement et le fonctionnement de l'EPLEFPA	/10
Gestion du projet (méthodologie, calendrier, analyse, management du groupe, propositions)	/20
Restitution des résultats (écrit et oral)	/10
Total/40
Note finale sur 20/20

Commentaire général sur le travail effectué.

Signature du directeur de l'EPLEFPA